

La peine de mort - 1/2

Afin d'en savoir plus sur la peine de mort. Certains sont pour, certains sont contre, pourquoi la peine de mort a-t-elle été supprimée en France ? Qu'en était-il à d'autres époques ?

Un peu d'Histoire :

Il faut savoir que la peine de mort existe depuis bien longtemps, mais les préambules, les lois, rien de tout ça n'existaient avant, du moins pas comme maintenant.

Chez les Egyptiens par exemple, toute offense à la divinité (sacrilèges, meurtres des animaux sacrés,...) était condamnée par la peine de mort. De même pour l'ordre économique et familial.

Chez les Hébreux, outre le meurtre, la mort est prononcée essentiellement pour des motifs religieux ou des infractions concernant l'ordre familial.

Chez les Grecs, il n'existe pas de loi concernant la peine de mort, mais les droits sont particuliers à chaque cité.

Chez les Romains, c'est un peu plus compliqué.

La peine de mort en France :

La peine de mort a été abolie en France depuis le 9 Octobre 1981 pour tous les crimes. L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté la loi. Elle a été promulguée par le Président de la République (François Mitterrand à l'époque)

Ni la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, ni le Préambule de la Constitution de 1946, ni la Constitution de 1958 ne traitent de la peine de mort et du droit à la vie.

L'article 1er de cette loi est : La peine de mort est abolie.

Pour lire une version officielle des articles de cette loi, il faut aller sur le site du ministère de la justice :

<http://www.justice.gouv.fr/textfond/mort.htm>

Pour bien comprendre le détail de l'adoption de la loi portant abolition de la peine de mort en France :

<http://pdm-iep.univ-lyon2.fr/national/France-abolition.html>

Je ne peux bien sûr pas parler de toute la mise en application de cette loi car tout ceci est très compliqué et très long. De plus, j'ai du mal à saisir tout ce qui s'y passe car la complexité de la chose est très importante.

Suite à l'abolition de la peine de mort en 1981, les six détenus condamnés à mort voient leur peine commuée. Les deux dernières exécutions remontent à 1977, et trois condamnations à mort ont été prononcées en mai 1981 mais rien n'en suivi.

Il y a eu 2 condamnations en 1977, 1 en 1976, 1 en 1973 et 2 en 1972.

L'opinion publique :

Un sondage effectué par le CECOP en 1995 pour le journal le Monde enregistre un avis très partagé. En effet, la moitié des français est pour la peine de mort et l'autre moitié est contre.

En 1998, 54% des français étaient contre le rétablissement de la peine de mort. (Parmis ceux-là, 83% des sympathisants Front National ont voté pour le rétablissement de la peine de mort.)

Et vous ? Qu'en pensez-vous ??? Seriez-vous pour ou contre la peine de mort ?

Personnellement, je suis pour, les lois empêchent la condamnation à mort et je trouve ça dommage. En effet,

La peine de mort - 2/2

si une personne tue ma soeur, ma mère, mon père, mes cousines, mes tantes, ma fille et qu'il a pris soin auparavant de les violer, ainsi que de les mutiler, de les avoir tué dans leur souffrance, et bien cette personne, j'aimerais bien la voir morte. Et je n'ai pas envie de voir cette même personne, sortir de prison 50ans après afin qu'elle recommence un massacre chez une autre famille. Il est vrai que la question "Est-il réellement coupable ?" apparaît lors d'une telle accusation. Il va de soi que les condamnations à mort se font avec une extrême prudence et ne sont pas faites comme ça du jour au lendemain. C'est sûr que la question de présomptions d'innocence est alors posée rendant le procès probablement plus juste et plus complexe. Mes propos vont sûrement choquer plus d'une personne, mais je les assumerai et j'aimerais entendre votre avis sur la question. J'ai peut-être tort d'être pour la condamnation à mort, et je ne peux pas défendre la question en quelques dizaines de lignes car c'est un sujet qui demande grande réflexion.